



Assemblée générale

Distr. générale
30 août 2002
Français
Original: anglais

Cinquante-septième session

Point 119 de l'ordre du jour provisoire*

Plan des conférences

Projet de calendrier des conférences et réunions révisé pour 2003

Rapport du Secrétaire général**

Additif

Les modifications et ajouts apportés aux sections A et C de l'annexe établie ci-après devraient être incorporés au projet de calendrier révisé pour 2003 qui figure dans le document A/57/228/Add.1.

* A/57/150.

** Le présent document n'a pas pu être établi pour la date réglementaire en raison de la nécessité d'y incorporer des ajouts et des modifications dont la plupart découlent de décisions prises par le Conseil économique et social à sa session de fond.



A. Projet de calendrier des conférences et réunions révisé pour 2003

(à compter d'août 2002)

1. Modifications apportées au projet de calendrier révisé indiquées en italique

<i>Organe</i>	<i>Dates (2003)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>		<i>Fréquence</i>
4. CNUCED – Groupe de travail sur le plan à moyen terme et le budget-programme [résolution 114 (V) de la CNUCED et décision 156 (XVII) du Conseil du commerce et du développement]	13-17 janvier et 17-21 mars	Genève	^b	I (AArCEFR)	T –	Une ou deux sessions par an
36. Groupe d'experts gouvernementaux sur le traçage des armes légères, deuxième session [résolution 56/24 U de l'Assemblée générale] ^c	3-7 mars	Genève	25 E	I (AArCEFR)	T –	
45. Commission des droits de l'homme, cinquante-neuvième session [résolution 9 (II) du Conseil économique et social]	17 mars-24 avril ^d	Genève	53 G	I (AArCEFR)	T SR	Une session par an
79. Commission des droits de l'homme – Groupe de travail sur les disparitions forcées ou involontaires, soixante-neuvième session [décision 2001/221 du Conseil économique et social]	21-24 avril	New York	5 E	I (AArCEF)	T –	
81. Commission de la science et de la technique au service du développement, sixième session [résolution 46/235 de l'Assemblée générale et résolution 1993/75 du Conseil économique et social]	5 -9 mai	Genève	33 G	I (AArCEFR)	T –	Une session par an
98. CNUDCI – Groupe de travail sur l'arbitrage, trente-huitième session [résolution 33/92 de l'Assemblée générale]	12-16 mai	New York	36 G	I (AArCEFR)	T –	Deux sessions par an
133. Tribunal administratif des Nations Unies [résolution 351 A (IV) de l'Assemblée générale]	23-25 juin	Genève	7 E	I (AF)	T PV ^f	Deux sessions par an
148. Conférence du désarmement, troisième partie [résolutions 1722 (XVI), S-10/2 et 34/83 L de l'Assemblée générale]	28 juillet- 10 septembre	Genève	61 G	I (AArCEFR)	T PV	Une session en trois parties par an
259. Instance permanente sur les questions autochtones [résolution 2000/22 du Conseil économique et social] ^g	12-23 mai	New York	16 E	I (AArCEFR)	T –	Une session par an
263. Seizième conférence cartographique régionale des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique [décision 1997/221 du Conseil économique et social] ^h	À déterminer (1 semaine)	Japon	51 G	I (ACFR)	T –	Une session tous les trois ans

Note du tableau

- ^a Les langues dans lesquelles des services d'interprétation seront assurés sont indiquées. Les langues dans lesquelles des services de traduction seront assurés et des comptes rendus ou procès-verbaux établis varient selon le règlement intérieur applicable à l'organe intéressé et, dans le cas de certains groupes de travail et organes analogues, selon les besoins réels lorsque ceux-ci sont inférieurs à ceux que prévoit le règlement intérieur.
- ^b Ouvert à la participation de tous les États membres de la CNUCED intéressés (résolution 80 (III) de la Conférence, par. 9).
- ^c Changement de lieu de New York à Genève approuvé par le Comité des conférences en août 2002.
- ^d Dans sa décision 2002/281, le Conseil économique et social a autorisé que le service de 14 réunions supplémentaires soit pleinement assuré et que des comptes rendus analytiques soient notamment établis, conformément aux articles 29 et 31 du règlement intérieur de ses commissions techniques. Le Conseil a approuvé la décision de la Commission invitant le Président de sa cinquante-neuvième session à ne ménager aucun effort pour que les travaux de la session se déroulent dans les délais normalement prévus, de sorte que les réunions supplémentaires que le Conseil a autorisées ne se tiennent qu'en cas de nécessité absolue.
- ^e Dans sa résolution 2002/37, le Conseil économique et social a décidé que la Commission se réunirait annuellement.
- ^f En cas d'auditions.
- ^g Dans sa décision 2002/285, le Conseil économique et social a décidé que l'Instance se réunirait au Siège de l'Organisation des Nations Unies à New York.
- ^h Dans sa décision 2002/229, le Conseil économique et social a décidé d'accepter l'offre du Gouvernement japonais d'accueillir la Conférence en 2003.

2. Ajouts au projet de calendrier

<i>Organe</i>	<i>Dates (2003)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>		<i>Fréquence</i>
1. Commission des droits de l'homme – Groupe de travail sur les populations de souche africaine [décision 2002/270 du Conseil économique et social]	3-7 février	Genève	5 E	I (AArCEFR)	T	–
2. Commission des droits de l'homme – Groupe de travail intergouvernemental sur le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance qui y est associée (application de la Déclaration et du Programme d'action de Durban) [décision 2002/270 du Conseil économique et social]	À déterminer	Genève	53 G	I (AArCEFR)	T	–
3. Commission des droits de l'homme – Groupe de travail à composition non limitée sur le droit au développement [décision 2002/271 du Conseil économique et social]	À déterminer	Genève	53 G	I (AArCEFR)	T	–
4. Réunions préparatoires de la onzième session de la CNUCED [décision du Conseil du commerce et du développement à sa treizième session exécutive (8 juillet 1996) et résolution 51/167 de l'Assemblée générale]	À déterminer	Genève	^b	I (AArCEFR)	T	–

^a Les langues dans lesquelles des services d'interprétation seront assurés sont indiquées. Les langues dans lesquelles des services de traduction seront assurés et des comptes rendus ou procès-verbaux établis varient selon le règlement intérieur applicable à l'organe intéressé et, dans le cas de certains groupes de travail et organes analogues, selon les besoins réels lorsque ceux-ci sont inférieurs à ceux que prévoit le règlement intérieur.

^b Ouvert à la participation de tous les États membres de la CNUCED intéressés (résolution 80 (III) de la Conférence, par. 9).

C. Projet de calendrier révisé des conférences et réunions des principaux organes des institutions spécialisées, de l'Agence internationale de l'énergie atomique et des organes de suivi des traités créés sous les auspices de l'Organisation des Nations Unies, 2003

1. Modifications apportées au projet de calendrier révisé indiquées en italique

<i>Organe</i>	<i>Dates (2003)</i>	<i>Lieu de réunion</i>
2. OMS – Conseil exécutif	20-28 janvier	Genève
5. FIDA – Conseil des gouverneurs	19-20 février	Rome
13. FIDA – Conseil d'administration	23-24 avril	Rome
39. FIDA – Conseil d'administration	4-5 Septembre	Rome
59. FIDA – Conseil d'administration	11-12 décembre	Rome
64. Autorité internationale des fonds marins – Assemblée, neuvième session	28 juillet-8 août	Kingston